

ANNEXE 2B

Conventions d'aménagement forestier (CvAF) de la région 03

Analyse des calculs de possibilité forestière (CPF) applicables au territoire public de la réserve forestière de Sault-au-Cochon

1. MISE EN CONTEXTE	2. HYPOTHÈSES ET MÉTHODE DE CALCUL	3. ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES (OM)	4. STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT	5. RÉSULTATS DES CALCULS	6. ANALYSE DES TABLEAUX COMPARATIFS DES RÉSULTATS
<p>Très accidenté et situé sur les rives du fleuve Saint-Laurent, ce territoire, d'une superficie totale de 5 336 ha, fait l'objet d'une délégation de gestion territoriale dont la MRC de la Côte de Beaupré est bénéficiaire. Le dernier inventaire du territoire n'étant pas assez récent, le MRNF a utilisé pour les CPF, les données provenant de l'inventaire des terres du Séminaire de Québec réalisé en 2003. Ce territoire est adjacent et les peuplements sont similaires à celui sous étude. Les CPF précédents avaient été réalisés avec une méthode par contenance/contenu.</p>	<p>Il faut souligner l'originalité et la créativité des responsables du MRNF qui ont utilisé le logiciel de simulation Sylva II pour faire les calculs en s'inspirant des principes des méthodes par contenance/contenu. Sans entrer dans les détails de la méthode utilisée, mentionnons que les possibilités ont d'abord été déterminées en superficie pour être par la suite transformées en volume. Les données de l'inventaire des terres du Séminaire de Québec réalisé en 2003, l'expérience des forestiers de terrain et des responsables des CPF ont donc été mis à contribution pour obtenir les meilleurs résultats possibles. À notre avis, ces résultats représentent une version améliorée par rapport à la simple utilisation d'une méthode par contenance /contenu.</p> <p>Le territoire a été séparé en trois zones d'aménagement : forestière, récréation et conservation des paysages. La récolte est permise sous certaines conditions dans ces deux dernières.</p> <p>Des réductions en superficie ont été affectées aux strates d'aménagement afin de tenir compte des superficies qui ne seraient jamais exploitées (pentes, aires protégées, etc.). La superficie du territoire simulé est donc passée de 5 336 ha à 3 324 ha.</p> <p>L'impact de la coupe mosaïque (CMO) a été considéré nul étant donné le morcellement des interventions et que près des trois quarts de celles-ci sont des coupes partielles.</p> <p>¹R1 : Acquérir des données propres à la réserve forestière de Sault-au-Cochon afin d'améliorer la précision des prochains CPF.</p>	<p>Les orientations et les décisions ministérielles en lien avec les CPF pour la CvAF ont été respectées à l'exception de l'orientation sur les âges d'exploitabilité et de celles sur les coupes partielles dans les peuplements de feuillus durs.</p> <p>En l'absence de données suffisantes et fiables, des âges moyens d'exploitabilité ont été utilisés. Pour les mêmes raisons, des scénarios du Manuel d'aménagement forestier du MRNF ont été utilisés pour fixer les traitements et les rendements des coupes partielles.</p> <p>¹R2 : Faire en sorte d'acquérir des données qui permettront de déterminer les âges d'exploitabilité et les traitements de coupes partielles qui se rapprocheront davantage de l'esprit de ces OM et de la réalité observée sur le territoire.</p>	<p>La stratégie a été élaborée avec l'organisme chargé de l'exécution des travaux, le Groupement forestier Québec-Montmorency.</p> <p>Afin de respecter le zonage du territoire, une stratégie de coupes partielles a été élaborée. Ainsi, pour les peuplements à dominance de résineux et de feuillus intolérants, des coupes partielles progressives irrégulières seront réalisées sur le terrain. Alors que pour les peuplements de feuillus tolérants, les coupes de jardinage qui répondront le mieux aux normes et aux instructions du MRNF seront appliquées.</p> <p>Huit groupes de calculs ont été fixés et des scénarios sylvicoles ont été déterminés pour chacun.</p>	<p>Les volumes de possibilité ont été répartis selon différentes contraintes opérationnelles (encadrements visuels, bandes riveraines, pentes, milieux humides) proportionnellement à la superficie qu'elles occupent sur le territoire.</p> <p>Résineux : La possibilité annuelle en résineux provenant de tous les groupes de calcul est de 1 750 m³. Il est à noter que les deux tiers de ce volume devraient provenir des peuplements mixtes.</p> <p>Peupliers : La possibilité annuelle en peupliers est de 100 m³ qui devrait essentiellement provenir des peuplements de feuillus intolérants (peupliers et bouleau à papier).</p> <p>Feuillus durs : La possibilité annuelle est de 1 550 m³. Le tiers de ce volume devrait provenir de peuplements de feuillus tolérants et peu tolérants (érables et bouleau jaune) et la moitié de peuplements mixtes.</p> <p>¹R3 : À notre avis, les méthodes de simulation utilisées dans ces CPF reflètent assez bien les travaux qui seront réalisés sur le terrain. Cependant, des données devront être recueillies et compilées afin de permettre de préciser davantage les différents scénarios à utiliser lors des prochains calculs.</p>	<p>POSSIBILITÉS : Augmentation de 13,3 % de la possibilité totale du territoire par rapport à la possibilité déterminée par les calculs précédents. Ces derniers ont été réalisés sur la base d'une superficie multipliée par un rendement moyen à l'hectare rendant ainsi très difficile l'explication de cet écart.</p> <p>Voir le document suivant pour plus de détails :</p> <p align="center">« R03_CvAF_Resultats_CPF_Annexe 1A ».</p> <p>STRATÉGIES : Aucune donnée n'est disponible pour comparer les résultats des nouveaux calculs par rapport à ceux des calculs précédents. Les travaux de régénération ont été jugés non nécessaires et aucun travail d'éducation n'est prévu, étant donné qu'il y a eu très peu de récoltes sur le territoire ces dernières années.</p> <p>Voir le document suivant pour plus de détails :</p> <p align="center">« R03_CvAF_Resultats_CPF_Annexe 1B ».</p>

¹ RX = RECOMMANDATION SUITE À L'ANALYSE DES RÉSULTATS.